Quarantième Année — N° 359 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — MERCREDI 25 DÉCEMBRE 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 24 DÉCEMBRE 1895

LE BUDGET AU SÉNAT

C'est lundi qu'a commencé au Luxembourg la discussion du budget qui a été voté par la Chambre le 13 du même mois et déposé le lendemain sur le bureau du Sénat. Il est accordé à celui-ci une huitaine pour épuiser le débat auquel il est tardivement convié.

Que le Sénat ne doive pas connaître de la situation financière avant les dernières heures de l'année, c'est une chose tellement établie dans les habitudes parlementaires que nul ne songe plus guère à s'étonner maintenant de le voir commencer son travail à la date où nous sommes parvenus.

On est même tenté de dire : Déjà ! et le Cabinet actuel considère comme un succès exceptionnel, qu'il doit d'ailleurs au concours bienveillant des socialistes, d'avoir été en mesure de transmettre le budget au Luxembourg avant que la première quinzaine de décembre ne fût tout à fait expirée. L'absence de douzièmes provisoires est désormais pour les gouvernements une parure et un sujet de fierté.

Il est probable cependant que le Sénat ne partagera que dans une faible mesure cette orgueilleuse satisfaction. Les douzièmes provisoires ont du moins l'avantage de lui permettre de fixer un peu son attention sur la situation financière et de ne point l'acculer à un vote dont la Saint-Silvestre est le dernier terme. Avec les douzièmes provisoires il peut respirer et examiner; mais, dans la situation présente, il ne peut qu'expédier.

Il faut donc s'attendre à voir se renouveler au Luxembourg les observations et les doléances très justifiées qui s'y font entendre à des intervalles périodiques et dont jamais d'ailleurs il n'est tenu aucun compte. De fait, il n'est pas naturel que deux Chambres ayant la mission d'étudier et de voter la loi de finances, l'une profite de la prérogative en vertu de laquelle elle doit être saisie la première, pour retenir le budget pendant huit mois, et pour forcer l'autre à en finir en huit jours.

Il est trop évident aussi que cette manière de procéder est particulièrement fâcheuse quand la situation financière est telle que celle où nous nous trouvons et exige un surcroît d'attention et de soins de la part de tous ceux sur qui en doit peser la responsabilité.

Mais le temps de la réflexion est ce qu'on accorde le moins au Sénat. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'écarter quelques augmentations de dépenses, de refuser d'entrer dans la voie des réformes législatives par mesure budgétaire. Encore, en agissant ainsi, soulèvera-t-il beaucoup de protestations et de murmures. Quant à une étude approfondie du budget, aux économies à réaliser, aux abus à corriger, il ne saurait y songer. Il lui faudrait du temps.

Réception des Cardinaux par le Pape

DISCOURS DE LÉON XIII

Rome, 23 décembre. — Ce matin, a eu lieu, au Vatican, la réception habituelle du Sacré-Collège, des prélats et des dignitaires de la cour pontificale pour la présentation des souhaits de Noël.

A midi, le Saint-Père s'est rendu dans la salle du Trône accompagné par les Cardinaux qui l'attendaient dans l'antichambre secrète.

Aussitôt que le Saint-Père s'est assis, le cardinal Monaco, doyen du Sacré-Collège, a lu une adresse, dans laquelle il a exprimé ses vœux et ceux de ses collègues.

Le Saint-Père a répondu d'une voix forte et émouvante.

Léon XIII réclame avec une ardeur apostolique des prières pour la paix et le salut du monde en ces temps si troublés.

Le Saint-Père rappelle spécialement ses lettres pour le mois du Rosaire et pour l'Angleterre.

Il signale parmi les effets obtenus le réveil de l'action des catholiques de plusieurs nations contre les sectes perverses ; le mouvement de retour des dissidents de l'Orient est une cause très chère à son cœur.

Léon XIII conseille la fermeté et la confiance dans la prière contre les efforts du siècle incrédule, oppresseur de tout germe de religion et civilisation.

Malgré une amère tristesse, la fête de Noël inspire la joie et la confiance.

Léon XIII termine par une invitation touchante à Dieu et donne la bénédiction apostolique.

Le discours terminé, et les cardinaux s'étant retirés, tous les autres personnages ont été admis au baisemend des mains. Le St-Père était en bonne santé.

Assistaient à la réception, tous les cardinaux présents à Rome.

L'AFFAIRE ARTON-DUPAS

L'arrivée de M. Lozé à Paris

Paris, 23 décembre. — M. Lozé, ambassadeur à Vienne, est arrivé à Paris ce matin à huit heures quarante-cinq. Il sera entendu par le juge d'instruction, M. Espinas, sur certains incidents de l'affaire Dupas-Arton.

M. Lozé a joué un rôle actif dans un grand nombre d'affaires délicates, ayant un caractère politique, pendant la période boulangiste et pendant celle du Panama.

M. Lozé fut détenteur de beaucoup de secrets compromettants. L'ancien préfet de police connut tous les dessous du Panama, depuis le mystérieux suicide de M. de Reinach, jusqu'à la comédie Arton. Le juge lui demandera sans doute pour la forme quelles furent les instructions données par MM. Loubet, Ribot et Dupuy. Même question sera posée à M. Soinoury, ancien directeur de la sûreté générale.

« Mais M. Espinas ne doit pas se faire beaucoup d'illusion, dit le *Jour*, sur les réponses de ces deux personnages, il sait que l'un et l'autre sont documentés. Les hautes et lucratives fonctions même qu'ils occupent, aujourd'hui prouvent que l'on a dû compter avec eux.

Le juge sait aussi que pas plus M. Soinoury que M. Lozé ne sont prêts à raconter les négociations auxquelles ils furent mêlés et du reste l'embarras du magistrat doit être grand en présence d'un accusé auquel la justice reproche d'avoir violé le secret professionnel et de deux témoins auxquels on signifie de n'en tenir aucun compte.

M. Floquet et Arton

Le *Figaro* pose la question suivante à M. Floquet et à deux ministres actuels, MM. Bourgeois et Doumer.

» Sait-on que, avant d'opérer des conversions dans les deux Chambres, Arton a rendu des services de plus d'un genre à M. Floquet, alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur, auquel il finit même par servir de trait d'union avec le Panama ? Il fut longtemps, auprès de lui, une sorte de préfet de police *in partibus*, se chargeant volontiers de certaines opérations délicates et secrètes qui lui permirent de recueillir bien des confidences et de meubler son arsenal. C'est même pourquoi ajoutent ces mêmes personnes, on a toujours moins tenu à s'assurer d'Arton que de ses papiers.

« Nous ignorons ce qu'il peut y avoir d'exact dans ces informations qui ne sont peut-être que des insinuations. Arton nous le dira sans doute si on l'extrade; mais, à son défaut, M. Floquet pourrait facilement nous donner la clef de ces mystères, sans compter que MM. Bourgeois et Doumer, l'un sous-secrétaire d'Etat et l'autre chef de cabinet de ce même M. Floquet au ministère de l'intérieur, doivent bien en savoir quelques petites choses. »

Interview de M. Laguerre

M. Laguerre téléphone d'Angers qu'il proteste contre l'information donnée par un journal de cette ville qui le représente comme en fuite et à la veille d'être inculpé.

M. Laguerre est arrivé hier à Angers; il venait de Caen où il avait plaidé devant la Cour d'appel. Il part aujourd'hui pour Nantes, où il doit faire partie d'un tribunal arbitral avec le bâtonnier de l'ordre des avocats.

M. Laguerre rentrera à Paris dans la journée d'après-demain.

Il n'éprouve aucune inquiétude et peut affirmer qu'il ne sera et n'a d'ailleurs jamais été mêlé aux poursuites dirigées contre Dupas ou contre Arton.

L'instruction

Paris, 23 décembre. — M. Espinas, juge chargé de l'instruction, a consacré, cet après-midi, plusieurs heures à entendre M. Goron, ancien chef de la sûreté à Paris, qui fut chargé en cette qualité de faire rechercher Arton à l'étranger. A sa sortie du cabinet du juge, M. Goron a déclaré aux personnes présentes que pendant son passage à la Sûreté, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter Arton, que ses agents avaient suivi avec intelligence et dévoûment ses ordres et qu'il avait couvert devant le juge tout son ancien personnel.

Le juge a ensuite entendu M. Ichac, secrétaire de M. Laguerre, ancien député boulangiste, à qui il a demandé des renseignements sur les papiers de M. Laguerre saisis à Melun.

Paris, 23 décembre. — Au Parquet, on se préoccupe déjà de la suite à donner à l'instruction ouverte contre M. Dupas. C'est vraisemblablement la deuxième chambre correctionnelle, présidée par M. Durand, qui sera choisie pour statuer. Le juge attend, pour fixer la date des débats, le retour d'Arton, qu'il veut confronter avec Dupas.

Paris, 23 décembre. — M. Laguerre sera entendu à nouveau jeudi par M. Espinas. On dit qu'un autre secrétaire de l'ancien député, interrogé par M. Ichac, aurait fait une déposition à charge.

Enfin, il paraîtrait qu'arrivé au ministère de l'intérieur, dès sa descente de wagon, M. Lozé a eu une explication des plus vives avec M. Bourgeois, président du conseil.

Après avoir reproché à M. Bourgeois de l'avoir dérangé de son poste, au risque de jeter sur lui le discrédit M. Lozé aurait ajouté : — « Mettez tout sur le dos de M. Carnot, si bon vous semble, mais je me refuse absolument à jouer un rôle dans cette comédie ! Vous savez mieux que personne, aurait ajouté le préfet de police, ce qui s'est passé, et pourquoi on l'a fait !

M. Lozé a dit en terminant que, s'il acceptait de se rendre auprès du juge d'instruction, il entendait ne pas obéir à une convocation, et choisir son jour.

M. Bourgeois aurait accédé à ce désir.

UN GRAND DISCOURS DE M. BOURGEOIS

Paris, 23 décembre. — Ce soir a eu lieu, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé, le banquet offert par la Ligue française de l'enseignement, à son président, M. Léon Bourgeois, président du Conseil. Il y avait environ 600 convives.

M. Léon Bourgeois était entouré de plusieurs ministres, de nombreux députés et sénateurs, parmi lesquels MM. Sever, Dron, Lepez, Hayez, Jung, Evrard-Eliez ; y assistaient également MM. Lucipia, président du Conseil général de la Seine ; Rousselle, président du Conseil municipal ; Jacquin, secrétaire général de la Légion d'honneur, Hector Depasse, etc., etc.

Au dessert, M. Léon Bourgeois commence par remercier M. Félix Faure d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Ligue de l'Enseignement ; puis il ajoute :

« Le but de la République est d'opérer le rapprochement entre ceux qui sont en haut et ceux qui sont en bas; l'égalité des droits ne suffit pas : il faut encore l'égalité des fortunes. L'homme, en effet, n'est pas un être isolé, mais un être associé; il doit se préoccuper des droits et des devoirs, non seulement de l'individu, mais des droits et des devoirs de la collectivité.

» On a dit que nous étions les prisonniers de certains partis. C'est une erreur : Nous ne sommes prisonniers que de nos idées. C'est la seule servitude que nous consentons à subir.

»Nous voulons lutter contre toutes les tyrannies; celle qui se confond avec l'Etat, oubliant que l'Etat est une association d'hommes libres, celle qui, sous prétexte d'affranchir l'homme, tyrannise les consciences. Notre politique c'est de marcher toujours, car on ne suit que ceux qui marchent. Quand il ne nous sera plus possible de marcher, nous abandonnerons résolument le pouvoir.

» Nous voulons que, sur le sol de la République, personne de ceux qui sont dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins, ne soit abandonné à lui-même, car c'est le devoir strict de la société, de venir au secours de ceux qui sont par trop faibles, pour supporter la lutte pour la vie. »

M. Bourgeois annonce qu'il déposera un projet en faveur des vieillards et des infirmes, et qu'il organisera des caisses de retraites. Il ajoute qu'à la politique de poings fermés, il substituera la politique de la main tendue pour secourir. C'est ainsi qu'il découragera définitivement les adversaires implacables de la République.

M. Bourgeois a été très applaudi.

A MADAGASCAR

Les rapatriements

Port-Said, 23 décembre. — Le transport *Buen-Hoa* est parti à midi pour Alger, ayant à bord 429 passagers : marine 376, savoir 50 alités, 19 hospitalisés, 98 convalescents ; guerre, 58 : légion, 51 ; génie, 2 ; 18 alités, 20 convalescents. Un décès s'est produit pendant la traversée.

L'affrété *Colombia* est parti également aujourd'hui pour Alger avec 479 passagers de la guerre dont 431 conducteurs kabyles. Le nombre des alités est de 150, celui des décès 23, dont 22 kabyles. Aucune maladie pouvant entraîner la quarantaine n'a été constatée sur ces deux bâtiments.

Port-Vendres, 23 décembre. — Le débarquement des rapatriés par le *Corcoïna* a commencé ce matin par le 2e bataillon du 200e régiment, dont 13 officiers et 270 hommes, iront à Montpellier, 81 convalescents et 18 alités, iront à Perpignan, 78 convalescents et 1 officier partiront pour Amélie-les-Bains.

Quand les débarqués montent en wagon, on leur distribue du pain, du lait chaud, du vin, du chocolat et du tabac.

Un décès vient de se produire à bord de la *Carolina*.

De nombreuses familles des soldats du 40e bataillon de chasseurs à pied, que débarquera demain l'*Amérique*, sont arrivées.

Montpellier, 23 décembre. — Ce soir, à six heures les rapatriés de Madagascar par la *Carolina*, ont fait leur entrée à Montpellier.

Une foule aussi considérable et aussi enthousiaste que celle d'hier les a accompagnés à leurs casernes respectives. De toutes parts, sur leur passage, on crie : « Vive l'armée ! Vivent les Malgaches ! Vive la France ! »

Ce détachement se compose de 250 hommes, du 2e bataillon, 5e compagnie du 200e régiment, avec trente convalescents et une trentaine de sapeurs du 2e génie. La ville est en fête. Les rues sont illuminées avec des flammes de Bengale.

Cérémonie funèbre à Laon

Laon, 23 décembre. — Une très belle cérémonie a eu lieu à la cathédrale de Laon, en mémoire des victimes de Madagascar et du Tonkin. L'église était superbement décorée d'attributs militaires.

L'assistance était des plus nombreuses, et la cérémonie avait le caractère d'une véritable manifestation publique.

Les soldats rapatriés qui assistaient à la cérémonie ont été l'objet d'une chaleureuse ovation.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Bases d'un traité de paix. — Pourparlers avec Ménélick

Londres, 23 décembre. — D'après une dépêche de Rome au *Central News*, le gouvernement italien a autorisé le général Baratieri à signer la paix, avec Ménélick, sur la base de la reconnaissance intégrale du traité d'Ucciali.

Ménélick devrait reconnaître également les droits territoriaux de l'Italie jusqu'à Mareb.

Le Tigré serait laissé sous la dépendance de l'Italie, mais serait gouverné par un chef abyssin.

Massaouah, 23 décembre. — Des messagers venant du camp ennemi assurent qu'il est suivi par un grand nombre d'esclaves et de femmes et qu'il manque de vivres.

Mangascia a tenté le 20 une attaque contre Makallé, mais il a été facilement repoussé. Makallé est très bien défendu. Ménélick serait à Ascianghi et n'aurait avec lui aucun ras; une patrouille envoyée en reconnaissance par le commandant de Kassala du côté d'Athara, ayant trouvé le village défendu par une faible garnison, a attaqué le village. L'ennemi a dû s'enfuir après une courte résistance, laissant 25 hommes sur le terrain. La patrouille italienne n'ayant subi aucune perte a regagné Kassala, chargée de vivres et d'armes enlevés à l'ennemi.

Rome, 23 décembre. — Une dépêche officielle de Massaouah porte que le major Galliano, commandant des forces italiennes à Makalle, sur les instances réitérées de Makonen, lui a envoyé le lieutenant Parsini. Celui-ci, est revenu avec des propositions générales de paix, faites par les chefs Abyssins.

Ce télégramme ajoute que le camp ennemi s'est déplacé légèrement de Tueuliet, vers Gurgunbur, au Nord de Scéficot. Ce que la dépêche officielle n'ajoute pas, c'est, de la part des Abyssins, une tactique identique à celle qui a précédé le désastre d'Amba-Alagi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 23 décembre 1895

Présidence de M. Henri BRISSON, président

La séance est ouverte à 2 heures.

On adopte, par 449 voix contre 0, un crédit de 238,000 francs pour voyages et missions scientifiques.

M. Bozérian dépose une demande d'interpellation sur les mesures à prendre pour remédier à l'abus des crédits supplémentaires.

La date du débat sera ultérieurement fixée.

On adopte, par 391 voix contre 7, un projet de loi ouvrant toute une série de crédits supplémentaires, — après toutefois une observation de Marcel Habert sur le port de Bône, pour lequel on demande un million.

On approuve une convention passée entre l'Etat et la compagnie du midi.

L'élection de M. Le Moigne, à Cherbourg est validée.

L'octroi de Lille

La Chambre adopte un projet de loi portant prorogation de surtaxes à l'octroi de Lille.

Les phosphates algériens

On reprend la discussion des interpellations sur l'Algérie.

M. Forcioli regrette que la Chambre ait cru devoir aborder la question des phosphates au moment où l'instruction est ouverte contre les coupables ou mieux contre les accusés.

L'orateur démontre qu'il n'y eut aucune influence politique dans l'affaire Bovolot. Quant au prétendu plan falsifié, il raconte que le caïd intéressé a protesté, s'appuyant sur des titres de propriété datant de 25 ans. En ce qui concerne le classement du petit chemin de fer aérien ou chemin vicinal, il a été décidé par la commission municipale qui dispose librement des terrains lui appartenant ; là encore aucune influence politique n'intervint.

L'orateur reproche aux précédents orateurs d'avoir agi bien légèrement en accusant leurs collègues. En ce qui concerne les phosphates, il n'y a rien de perdu, rien de compromis, puisqu'aucune concession n'a été donnée depuis un certain temps.

Les gisements sont des carrières dont le propriétaire peut librement disposer, et trois concessions ont été données régulièrement; le gouverneur général lui-même l'a reconnu, les communes ont agi dans la plénitude de leurs droits.

L'orateur continue en s'efforçant de démontrer la régularité des trois concessions.

M. MILLERAND. — Je veux apporter ici quelques faits précis qui permettront à la Chambre de se faire une idée nette des conditions dans lesquelles s'est poursuivie l'affaire des phosphates.

Au moment où la commune mixte de Morsalt a accordé la première concession, elle n'était pas propriétaire de terrains; certains de ces terrains appartenaient à des indigènes. Ceux-ci réclament, produisent leurs titres; M. Perette, le secrétaire de la mairie, qui était un spéculateur en phosphates, leur renvoie leurs titres sans les insérer dans les registres.

Ainsi les indigènes ont été dépouillés et l'Etat frustré de terrains domaniaux qu'on a fait passer aux mains de la commune de Morsalt, propriétaire.

Pour l'avenir, des précautions sont à prendre. Seul, le Parlement a qualité pour dire, par une loi, quel sera le régime des phosphates. Il est temps de soustraire ces richesses à la cupidité privée et d'en remettre l'exploitation et les bénéfices à l'Etat. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

La suite de la discussion est renvoyée à demain, deux heures. La séance est levée à 6 h. 25.

SÉNAT

Séance du lundi 23 décembre 1895

Présidence de M. BÉRANGER, vice-président

La séance est ouverte à heure 10.

LE BUDGET

M. Blavier a la parole pour la discussion générale; il fait l'historique du projet actuel et il expose comment la commission de la Chambre et le gouvernement sont parvenus à établir l'équilibre. Cet équilibre, dit-il, est fictif.

L'orateur examine ensuite les résultats de la politique financière suivie depuis de longues années; il constate qu'à partir de 1876 les dépenses ont augmenté d'un budget à l'autre, et ont pris des proportions inquiétantes de 1891 à 1895, en moyenne 38 millions par an.

M. Morel, rapporteur général, répond à M. Blavier. Nos dépenses, dit-il, sont trop élevées; on demande trop au contribuable.

Néanmoins, ajoute M. Morel, le budget de 1896 présente une diminution de 52 millions sur le budget précédent. En ce qui concerne les crédits supplémentaires, c'est au gouvernement qu'il appartient de les enrayer.

Le Sénat a le devoir de résister énergiquement à toutes les demandes de crédits qui ne seraient pas absolument nécessaires.

M. Fresneau prend à son tour la parole.

L'orateur trouve excessif l'impôt de consommation ; cet impôt même ne suffit plus, et l'on veut frapper le contribuable plus directement.

M. Fresneau annonce qu'il demandera de supprimer un crédit de 10,000 fr. affecté à une chaire d'athéisme.

M. Doumer, ministre des finances, présente quelques brèves observations. A l'extérieur, dit-il, on fait la part des exagérations des orateurs qui tantôt obéissent à un esprit de parti, tantôt sont influencés par les rapporteurs, lesquels, pour repousser certains crédits, se croient obligés de présenter la situation sous un jour un peu sombre.

On s'est plaint que le budget fût voté à la hâte ; mais il importait que la situation budgétaire de la France fût régularisée : il faut que le budget soit voté à sa date normale.

J'ai pris l'engagement de présenter le projet du prochain budget dans quelques semaines. Le budget de 1896 ne se soldera pas en déficit ; il y a augmentation de dépenses, mais cela se produit dans tous les pays.

Il s'agit de savoir si cette augmentation est en rapport avec l'augmentation des revenus du pays.

Le budget actuel ne présente presque pas de ressources exceptionnelles, ni de majoration de recettes ; des économies sérieuses ont été faites. Le ministre prend l'engagement de veiller à ce que les crédits supplémentaires soient le moins considérables possible.

Le budget de 1896 se présente donc dans des conditions meilleures que les précédents budgets.

M. Le Breton répond au ministre des finances. Il plaide la cause de l'agriculture.

La discussion générale est close.

La séance est suspendue avant le passage à la discussion des articles.

La séance est reprise à 4 h. 20.

Ministère des Finances

Les chapitres 1 à 26 sont adoptés. Le chapitre 26 bis, relatif aux allocations des anciens militaires, n'est pas adopté. Les chapitres 27 à 48 sont adoptés.

Ministère de la Justice

Les chapitres 1 à 2 sont adoptés. Le chapitre 3 est réservé (personnel du Conseil d'Etat.) Les chapitres 4, 5 et 6 sont adoptés. Le chapitre 7 (cour d'appel) est réservé. Le chapitre 8 est adopté. Les chapitres 9 (tribunaux) à 28 sont adoptés.

Ministère des affaires étrangères

Les chapitres 1 à 23 sont adoptés.

Ministère de la justice

Les chapitres 7 et 9 sont adoptés. Le chapitre 3 est repoussé par 109 voix contre 108 sur 217 votants.

La suite de la discussion est renvoyée à demain, 2 heures. La séance est levée à 6 heures 15.

IMPRESSION DES IMAGES SUR LA RÉTINE

M. W. Jules Rogers vient de faire une série d'expériences bien curieuses et qui sont décrites dans l'*Amateur photographer*; elles démontreraient que l'image des objets s'imprime sur la rétine.

M. Rogers a pris une pièce de monnaie, un shilling, et l'a regardée attentivement pendant une minute à la lumière du jour, dans l'intention de fixer son image sur sa rétine.

Alors, dans une pièce où il empêchait de pénétrer tout rayon actinique, il a fixé ses yeux sur le centre d'une plaque photographique. Il a concentré son attention dans cette opération, pendant quarante-quatre minutes, en ne cessant de penser à la figure du shilling observé. La plaque développée a donné la figure de la pièce de monnaie, un peu floue, mais suffisante pour reconnaître l'objet. M. Rogers appelle l'image ainsi obtenue un « psychogramme ».

Il a recommencé cette expérience en présence de plusieurs experts sérieux; cette fois, il prit comme objet d'expériences, un timbre-poste.

Celui-ci, fortement éclairé, fut fixé pendant une minute, puis remplacé par une plaque phothographique qui fut fixée pendant vingt minutes; l'image fut encore obtenue, sans détails il est vrai, mais assez nette pour démontrer que la figure d'un objet, imprimée sur la rétine, peut émettre des vibrations capables de la reproduire sur une plaque sensible.

Nature, où nous puisons ces détails, estime que ce résultat est d'un tel intérêt, non seulement pour les photographes, mais aussi pour tous ceux qui s'occupent d'optique physiologique, qu'il y a lieu d'espérer que ces expériences seront poursuivies.

NOUVELLES DU JOUR

La campagne antiprésidentielle

Paris, 23 décembre. — La *Libre Parole* avait, on le sait, émis une idée de souscription nationale, tendant à couvrir la dette contractée, vis-à-vis de M. Baraut, par le beau-père du Président de la République. Elle a reçu, plusieurs lettres d'encouragement, accompagnées de souscriptions.

Mais la *Libre Parole* déclare renoncer à son projet, M. Félix Faure ayant résolu, dit-elle, d'acquitter lui-même la dette de M. Belluot, son beau-père.

Le gouvernement et Cornélius Herz

Paris, 23 décembre. — Le *Courrier du Soir*, rectifiant une information du *Rappel*, croit savoir qu'en ce moment le gouvernement ne veut entamer aucune procédure au sujet de Cornélius Herz, tant qu'il n'aura pas statué sur le sort d'Arton; car il craint, en juxtaposant les deux demandes d'extradition, de créer une complication qui pourrait nuire à l'une et à l'autre.

Paris, 23 décembre. — Le *Gaulois* apprend de Londres que Cornélius Herz, qui va mieux, n'est pas depuis six mois, l'objet d'une surveillance effective. Il est absolument libre de ses actes, et personne ne pourrait l'empêcher de voyager.

La verrerie ouvrière de Carmaux

Carmaux, 23 décembre. — La scission signalée dans le parti socialiste au sujet de la verrerie ouvrière s'est encore accentuée et a apparu nettement hier sur au cours de la réunion que le syndicat des verriers a tenue pour décider du lieu où serait construite la fameuse verrerie.

Après un débat très orageux, Albi a été choisi pour la construction de la verrerie par 258 voix contre 75.

Une délégation du syndicat des mineurs et des commerçants de Carmaux venue pour plaider la cause de cette dernière ville, s'est vu refuser l'entrée de la réunion, — d'où mécontentement général parmi les mineurs et les commerçants.

La commission et le comité municipal ont décidé qu'à la prochaine élection au conseil d'arrondissement qui doit avoir lieu le 5 janvier, on présenterait un candidat socialiste de protestation contre la verrerie à Albi.

La délégation des mineurs et des commerçants est partie pour Paris.

Paris, 23 décembre. — La *Petite République* de demain publiera un appel du groupe socialiste, à propos de la verrerie ouvrière de Carmaux. Elle ajoute que le comité d'action va organiser des conférences au profit de la verrerie.

Un immense incendie à Paris

Paris, 23 décembre. — Un immense incendie a éclaté ce soir à neuf heures, dans le quartier de Menilmontant, rue des Pyrénées, 198, dans une usine de vélocipèdes, appartenant à MM. Passot frères. En trois heures l'usine a été entièrement détruite. Les degâts sont très importants.

250 ouvriers sont, de ce fait, privés de travail.

Deux pompiers et le chauffeur de l'usine ont été grièvement blessés.

La situation à Madagascar

Londres, 23 décembre. — Le 19 novembre, le correspondant de l'*Agence Reuter*, à Tananarive, lui écrivait notamment :

» Dans certaines provinces où ont eu lieu des désordres, on pense qu'il n'y a plus du tout de gouvernement. Les Sakalaves ont étendu leurs razzias jusqu'à quelques heures de Sianaratsoa, capitale du sud.

Les invitations acceptées par le Président de la République

Paris, 23 décembre. — M. Félix Faure a reçu aujourd'hui le bureau du comité des anciens élèves de l'Ecole polytechnique. Il a promis de se rendre au bal qui sera donné par eux le 18 janvier prochain.

M. Félix Faure a accepté également l'invitation de se rendre au bal donné par l'union des diverses associations des anciens élèves de l'Ecole supérieure du Commerce qui aura lieu le 8 février prochain.

A l'Académie des sciences

Paris, 23 décembre. La séance publique annuelle de l'Académie des sciences a eu lieu aujourd'hui lundi, sous la présidence de M. Marey. M. Bertrand, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les travaux de l'amiral Paris, membre de l'Académie, décédé en 1893.

Les funérailles de l'évêque de Nantes

Nantes, 23 décembre. — Les obsèques de Mgr Laroche, évêque de Nantes, ont été célébrées aujourd'hui lundi au milieu d'une affluence considérable. Elles étaient présidées par Mgr Meignan, archevêque de Tours.

Une chaloupe coulée par la Malle d'Ostende — Six noyés

Ostende, 23 décembre. — La malle belge *La Flandre*, lieutenant Stocker, faisant le service entre Douvres et Ostende, est rentrée cette nuit, à deux heures; elle a coulé la chaloupe *Hélène 7*, armateur Claems. La chaloupe n'avait pas de feu à bord. Il y a eu six noyés; le mousse seul est sauvé.

Le bruit de remaniements ministériels démenti

Le *Matin* racontait lundi que des remaniements étaient à la veille de se produire dans le cabinet Bourgeois et que notamment MM. Berthelot et Guyesse abandonneraient leurs portefeuilles des affaires étrangères et des colonies.

Une note officieuse dit que « les bruits tendancieux concernant les éventualités de désagrégation ministérielle sont de pure imagination. »

BOURSE DE PARIS DU 24 DECEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clô
99 82	3 0/0	..	..	100 02	99 95	100 25
105 25	3 1/2 0/0	..	..	..	105 15	105 25
..	Banq. de France	..	..	..	..	..
..	B. d'Escompte	..	..	..	..	..
702	Banq. de Paris	..	..	710	710	718
698	Crédit Foncier	..	..	690	695	700
717	Créd. Lyonnais	..	..	720	722	740
..	Crédit Mobilier	..	..	..	..	..
1450	Lyon	..	..	..	..	..
..	Nord	..	..	..	..	..
..	Panama	..	..	..	..	..
3105	Suez	..	..	3110	3095	3160
61 1/4	Extérieure	..	..	61 1/4	61 5/8	62 1/16
83 65	Italien	..	..	83 75	83 45	83 30
24 1/4	Portugais	..	..	24 1/2	24 1/2	24 5/8
102	Hongrois	..	..	101 5/8	101 5/8	1011/16
505	Egypte	..	..	..	..	505
46 95	Turc	..	..	47	47 15	47 35
505	Banq. Ottomane	..	..	505	504 38	518 75
77 50	Lots turcs	..	..	78 12	78 12	..
100	Russe consolidé	..	..	99 75	99 80	100 20
85 50	Russe nouveau	..	..	..	86	86 40
64 30	Russe Orient	..	..	67	65 25	65 50
715	Autrichiens	..	..	707	710	715
212	Lombards	..	..	207	210	212
83	Nord Espagne	..	..	..	83	83
113	Saragosse	..	..	..	..	110
589	Méridionaux	..	..	..	547	..
376 25	Rio-Tinto	..	..	370 70	370 50	371 25
113 75	Tharsis	..	..	120 75	..	114 37
..	Alpines	..	..	..	..	158 25
..	Câbles	..	..	..	..	..
..	Impérial	..	..	..	460	..
..	Dynamite	..	..	570	..	..
..	Mobilier espag.	..	..	385	..	..
340	Tabacs turcs	..	..	49	350	355
..	Houbaix-T. 1893	..	..	560	..	..
..	Franc. d'Autriche	..	..	500	..	..
..	3 0/0 nouveau	..	..	475	..	..
..	Métaux	..	..	75	..	..
..	Consolidés	..	..	..	..	..
..	Russe 1880	..	..	..	..	..
..	Gaz	..	..	..	..	..
..	Lyon (obligat.)	..	..	..	..	..
..	Midi	..	..	..	..	..
..	Nord (obligat.)	..	..	..	..	..
..	Orléans	..	..	..	..	..
..	Ouest	..	..	..	..	..
..	Anglais	..	..	..	..	..
..	Autriche or	..	..	..	..	..
..	Belge 3 0/0	..	..	..	..	..
..	Ville d'Amiens	..	..	..	..	..
..	Lille 1860	..	..	..	..	..
..	Lille 1868	..	..	..	..	..
..	Ville de Lyon	..	..	..	..	..
..	V. de Roubaix	..	..	..	..	..

Cours de clôture au comptant du 24 décembre

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
100 50	3 0/0	99 90
..	3 1/2 0/0	..
100 60	3 0/0 amortissable	100 30
105 80	3 1/2 0/0 1893	105 40

BOURSE DE LILLE DU 24 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	..	415 50	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	502	502	Bains Lillois	..	500
» 68, r. 500	..	513	Union lin. N.	..	140
» 77, r. 500	..	504	Gaz de Wazemmes	..	516
» 84, r. 400	..	404	Ch. d. fer Econ.	..	435 75
» 84, 1/4	..	406	Denain Anzin.	525	510
» 87, r. 400	..	404	Cambrésis	..	315
» 93 r. 500	507 75	507 50	CHARBONNAGES		
Roub.-V. 1860	..	41 50	Amche, 12e	..	880
Roubaix. 1893	..	503	Anzin, 400e d.	4475	4475
Amiens	..	418	Blanzy	..	1850
Dép. du Nord	104 25	108	Bruay	19300	19300
Tourcoing 1878	..	505	Bully-Gren., 6e	1950	1977 50
Armentièr. 86	..	506	Campagnac	..	600
Douai, libérée	..	508 25	Carvin	..	1300
Valenciennes	..	500	Courrières, 10e	..	4200
Verley, Decr.	..	1210	Crespin	..	90
Ce Platel et Cie	..	300	Douchy	600	590
Crédit d. Nord	..	521 25	Dourges	..	7300
H. Devilder	..	1075	Drocourt, 1/4	..	4725
Banq. rég. Nord	..	500	Escarpelle	2365	2380
Ce Esc. Roub.	..	..	Epinac	..	600
Gaz de Wazemmes	..	481 25	Ferfay	..	380
Le Nord, ass.	..	2300	Albi	..	730
Union g. Nord	..	455	Lens	..	22300
St-Sauv. Arras	..	200	Lens (100e)	..	220
Un. lin. Nord	..	140	Liévin	..	11100
Constr. Anzin	..	..	Marles 50 0/0	..	12450
Ciments franç	..	520	Marles 70 0/0	..	16750
Estrée